

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

AMENDEMENT

N ° AS151

présenté par

M. Bentz, Mme Bamina, Mme Dogor-Such, Mme Ranc, Mme Delannoy, M. Dussausaye,
M. Frappé, M. Bernhardt, M. Florquin, Mme Levavasseur, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Loir,
M. Muller, M. Lioret et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.